

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROFESSIONNALISÉ

Un atout pour entrer dans la vie active ?

Guidées par une volonté politique, plébiscitées par les étudiants, encouragées par les entreprises, les filières professionnelles se sont considérablement développées dans l'enseignement supérieur au cours des vingt dernières années. Si les diplômes professionnels de l'enseignement supérieur n'excluent pas la poursuite d'études, ils ont d'abord été conçus pour préparer les étudiants à exercer des activités déterminées correspondant à leur formation. Ils permettent d'entrer sur le marché du travail et de débiter la vie active dans des conditions nettement plus favorables que les diplômes généraux. Pour autant, le lien entre ces types de formations et les types d'emplois sur lesquels elles débouchent n'est pas statistiquement plus étroit.

De 1980 à 2000, le nombre de jeunes préparant un BTS ou un DUT s'est considérablement accru – allant même jusqu'à quadrupler pour les DUT – pour représenter, en 2001, 17 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur court. Au cours de cette période, les filières universitaires professionnalisées d'un niveau supérieur se sont également fortement développées. Tel est le cas des MST, des MSG, et des DESS dont les effectifs de diplômés ont aussi quadruplé durant ces deux décennies. Dans le même temps, l'offre de diplômes professionnalisés s'est diversifiée : après les MIAGE et les DRT, en 1991 ont été créés les IUP, en 1995 le DNTS et en 1999 les licences professionnelles. Au total, les filières professionnalisées de l'enseignement supérieur comptaient 142 000 étudiants en 2001-2002, soit 13 % de plus que l'année universitaire précédente.

La formation professionnelle supérieure s'est donc considérablement développée. Ce développement a été guidé par une volonté politique et a servi d'appui aux pouvoirs publics pour structurer la forte croissance éducative. Ce faisant, il n'a pas manqué de soulever un certain nombre de questions relatives à la concurrence entre diplômes professionnels et diplômes généraux de même niveau, une concurrence d'autant plus forte que les étudiants et leur famille ont plébiscité l'émergence de cette voie professionnelle à l'université. Les entreprises ont également encouragé ce développement en s'impliquant de manière plus ou moins directe dans les programmes pédagogiques, dans les enseignements et au travers des stages en cours d'études.

Dès 1991, le Haut comité « Éducation et économie » (HCEE), soucieux des « nombreuses confusions qu'entraînait l'utilisation de ce vocable », s'était interrogé sur une définition de la « professionnalisation » d'une formation dans l'enseignement supérieur. Contrairement à ce qui a cours dans l'enseignement secondaire, il n'avait pas retenu dans le supérieur le

caractère terminal d'une formation comme critère de professionnalisation. Dans une optique très large, le HCEE qualifie une formation supérieure de « professionnelle » si elle rend apte à exercer une activité économique déterminée. De ce point de vue, les conditions d'insertion des jeunes sortants de l'enseignement supérieur permettent d'apporter un éclairage original sur les particularités du lien entre formation et emploi selon la filière de formation. La comparaison des premières années de vie active des jeunes issus de l'enseignement professionnel pour les uns et de l'enseignement général pour les autres, à niveaux d'études identiques ou suffisamment proches (cf. encadré page 4), présente en effet l'intérêt de mettre en perspective des formations qui n'ont pas *a priori* la même vocation.

ACCÉDER PLUS RAPIDEMENT À UN EMPLOI PLUS STABLE ET MIEUX RÉMUNÉRÉ

Dans l'enseignement supérieur, les filières professionnelles ont le plus souvent pour spécificités de comporter des stages ainsi que des modules d'aides à la recherche d'emploi, de faire

DUT	Diplôme universitaire de technologie
BTS	Brevet de technicien supérieur
Post-DUT	Année complémentaire au DUT
Post-BTS	Année complémentaire au BTS
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisé
IUP	Institut universitaire professionnalisé délivrant des diplômes d'ingénieur-maître
MST	Maîtrise de Sciences et Techniques
MSG	Maîtrise de Sciences de gestion
MIAGE	Maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DRT	Diplôme de recherche technologique

appel à des intervenants issus du monde du travail, de développer des réseaux d'anciens diplômés. Ces particularités sont généralement invoquées pour souligner la préparation de leurs diplômés au marché du travail. Si l'on analyse la durée de recherche du premier emploi, on constate effectivement que ces diplômés accèdent plus rapidement à l'emploi que leurs homologues de l'enseignement général (cf. tableau ci-dessous). Cet avantage vaut à tous les niveaux de formation et il est particulièrement net à l'issue de l'enseignement supérieur long : plus de la moitié des titulaires d'un DESS trouvent leur premier emploi dans le mois qui suit la fin de leurs études, contre seulement un tiers des diplômés de DEA et un quart des diplômés de maîtrise. L'avantage que procure le fait d'être issu de la filière professionnelle est particulièrement important pour les titulaires d'un diplôme de spécialité industrielle. Ainsi, les détenteurs d'un DESS en Sciences exactes ou naturelles accèdent deux fois plus rapidement à leur premier emploi que leurs homologues titulaires d'un DEA.

Sortir de l'enseignement supérieur professionnel permet donc d'entrer sur le marché du travail sous de meilleurs auspices. Qui plus est, cet avantage semble perdurer puisque, au bout de trois ans de vie active, les diplômés de filières professionnelles sont moins touchés par le chômage que ceux de filières générales. L'écart est particulièrement net à l'issue de l'enseignement supérieur court : trois ans après la sortie du système éducatif, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme professionnel tourne autour de 4 %, alors qu'il dépasse quasi systématiquement 6 % pour les titulaires d'un diplôme général.

Autre avantage que procure un diplôme professionnel : un emploi plus stable. La proportion de jeunes ayant un contrat à durée indéterminé (CDI), ou un emploi de fonctionnaire, au

bout de trois ans de vie active est en effet sensiblement plus élevée parmi les sortants d'une filière professionnelle. Cet écart est d'autant plus important que les jeunes sont issus de l'enseignement supérieur long et de spécialité industrielle. Ainsi, au bout de trois années passées sur le marché du travail, les diplômés de DESS en Sciences exactes ou naturelles ont une probabilité d'être en CDI supérieure de 11 points à celle de leurs homologues de DEA. De même, la proportion de CDI est nettement plus élevée chez les diplômés d'IUP industriel que parmi les titulaires d'une maîtrise en Sciences exactes ou naturelles.

La plupart des diplômés des filières professionnelles, en particulier de l'enseignement supérieur court, voient également leur salaire évoluer plus favorablement durant leurs premières années de vie active. Tel est le cas, par exemple, des titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel dont les rémunérations augmentent de 24 %, soit une progression supérieure à celle des diplômés de licence générale qui, pour ces spécialités, n'est que de 16 %.

Au final, après trois ans de vie active, les diplômés de l'enseignement professionnel sont, à niveau de formation équivalent, toujours mieux rémunérés que ceux de filières générales. On observe un écart de salaire de 5 % en faveur des titulaires d'un DESS par rapport aux diplômés de DEA, et de 19 % pour les sortants d'IUP par rapport aux titulaires d'une maîtrise. Le bénéfice que procure le fait de sortir d'une filière professionnelle vient même dans certains cas compenser le fait d'avoir un moindre niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés de DUT, BTS et de post-DUT, post-BTS, sont non seulement bien mieux rémunérés que les jeunes issus d'une filière générale au même niveau de formation, mais ils perçoivent un salaire quasiment

FILIÈRES DE FORMATION ET INSERTION		Temps moyen d'accès au premier emploi	Trois ans après la fin des études		
			Taux de chômage	Ils ont un CDI ou un emploi de fonctionnaire	Salaire net médian
Les diplômés sortis de l'enseignement supérieur en 1998					
Filières professionnelles	• DESS en Sciences exactes ou naturelles	2,7 mois	6,1 %	89 %	1 830 €
	• DESS en Sciences humaines ou sociales	3,5 mois	6,2 %	77 %	1 680 €
	• IUP industriels	3,9 mois	4,9 %	90 %	1 680 €
	• IUP tertiaires	2,8 mois	3,0 %	76 %	1 520 €
	• Post-DUT, Post-BTS	1,8 mois	5,0 %	79 %	1 370 €
	• DUT industriels	3,3 mois	3,5 %	75 %	1 310 €
	• DUT tertiaires	3,4 mois	4,8 %	73 %	1 140 €
Filières générales	• DEA en Sciences exactes ou naturelles	6,3 mois	7,2 %	78 %	1 770 €
	• DEA en Sciences humaines ou sociales	4,7 mois	6,5 %	64 %	1 560 €
	• Maîtrises en Sciences exactes ou naturelles	5,4 mois	5,6 %	62 %	1 370 €
	• Maîtrises en Sciences humaines ou sociales	4,7 mois	10,0 %	69 %	1 300 €
	• Licences en Sciences exactes ou naturelles	3,9 mois	6,2 %	68 %	1 300 €
	• Licences en Sciences humaines ou sociales	4,1 mois	7,4 %	66 %	1 130 €
	• DEUG* en Sciences exactes ou naturelles	6,7 mois	5,1 %	66 %	1 130 €
	• DEUG* en Sciences humaines ou sociales	3,5 mois	10,9 %	63 %	950 €

* Le nombre de jeunes sortant du système éducatif titulaires d'un DEUG est très faible. Les statistiques les concernant sont donc peu significatives. Elles sont mentionnées en gris à titre indicatif.
Sources : enquête « Génération 98 », Céreq 2003.

équivalent aux jeunes qui sortent de filière générale après avoir suivi une année d'étude de plus qu'eux.

Au total, les jeunes issus des filières professionnelles entrent sur le marché du travail dans de meilleures conditions, ce qui témoigne de leur bonne employabilité et de leur capacité à être rapidement opérationnels. Mais, il ne s'agit là que de l'un des aspects du caractère professionnalisant de ces filières, qui peut aussi être questionné du point de vue de la spécificité de leurs débouchés.

UN LIEN FORMATION EMPLOI PAS NÉCESSAIREMENT PLUS ÉTROIT, MAIS DES DÉBOUCHÉS PLUS SATISFAISANTS

Comme l'ont en effet mentionné les différents rapports consacrés aux filières professionnelles dans le supérieur, le choix de ce type de formation permet aux jeunes de mieux cibler leur débouché professionnel : les compétences qu'ils y acquièrent ont vocation à être utilisées dans une activité économique déterminée, qui correspond à la formation. De ce point de vue, la correspondance entre la spécialité de la formation et les fonctions exercées peut être un bon indicateur de la qualité du lien entre formation et emploi. Jusqu'au niveau bac + 4, cette correspondance est effectivement plus importante à l'issue d'une filière professionnelle : les diplômés de BTS, DUT, post-DUT, post-BTS et IUP ont des emplois nettement plus proches de leurs spécialités de formation que les titulaires d'une licence générale ou d'une maîtrise. En revanche, pour les titulaires d'un DESS, le lien entre formation et emploi est moins fort que pour les jeunes issus d'une filière professionnelle courte et il n'est guère plus important que pour les diplômés de DEA. Avec un diplôme de niveau bac + 5, les

jeunes accèdent plus fréquemment à des fonctions d'enca-drement, ce qui semble les conduire à occuper une plus large gamme d'emplois.

La force du lien entre formation et emploi peut également se lire dans les fourchettes de rémunération des jeunes débutants. La sélection qui est opérée à l'entrée des filières professionnelles, l'homogénéité des savoirs qui y sont enseignés, la présence de professionnels parmi les enseignants, ou encore l'existence de stages durant le cursus, garantissent en effet aux employeurs que les diplômés de ces filières ont atteint un seuil minimal de compétences générales et surtout professionnelles. Ils sont donc rémunérés de façon plus homogène que les diplômés de filières générales, quels que soient le niveau et la spécialité de formation. Seuls font exception les titulaires d'un DESS en Sciences humaines ou sociales dont les salaires sont très légèrement plus dispersés que ceux de leurs homologues sortis de DEA.

Enfin, la plus ou moins grande satisfaction des jeunes diplômés par rapport à l'emploi qu'ils occupent permet d'estimer le décalage entre leurs aspirations professionnelles, héritées de leur choix scolaire et professionnel, et la réalité de leur emploi. Pour les plus diplômés, il n'y a de ce point de vue que peu de différences entre filières professionnelles et filières générales, avec quelques nuances toutefois lorsque l'on tient compte de la spécialité de formation. Globalement en ce qui concerne l'enseignement supérieur long, trois quarts des jeunes issus de spécialités industrielles et deux tiers de ceux issus de spécialités tertiaires s'estiment employés à leur niveau ou au-dessus de leur niveau de compétence. Dans les spécialités tertiaires, seuls les diplômés de DESS sont nettement plus satisfaits de leur emploi que leurs homologues de DEA. Pour les

Progression de salaire ¹	Coefficient de dispersion des salaires ²	Ils ont un emploi correspondant à leur formation ³	Ils s'estiment employés au moins à leur niveau de compétences	Ils disent se réaliser professionnellement	Ils sont cadres
23 %	0,241	49 %	73 %	86 %	76 %
23 %	0,375	45 %	73 %	84 %	67 %
35 %	0,252	59 %	75 %	80 %	45 %
20 %	0,383	60 %	61 %	81 %	39 %
23 %	0,304	48 %	74 %	87 %	13 %
23 %	0,277	61 %	74 %	81 %	12 %
24 %	0,263	54 %	71 %	81 %	7 %
28 %	0,278	55 %	71 %	76 %	7 %
23 %	0,319	59 %	70 %	80 %	6 %
26 %	0,323	46 %	75 %	89 %	79 %
20 %	0,352	44 %	64 %	71 %	62 %
20 %	0,409	38 %	71 %	86 %	46 %
20 %	0,386	34 %	62 %	77 %	31 %
16 %	0,368	27 %	61 %	78 %	20 %
21 %	0,369	38 %	64 %	75 %	14 %
25 %	0,245	14 %	68 %	84 %	9 %
15 %	0,294	15 %	69 %	78 %	11 %

¹ Progression entre le salaire net médian d'embauche au premier emploi et les salaires nets médians au bout de trois années de vie active.

² Plus ce coefficient est faible, plus la fourchette des salaires est resserrée.

³ Correspondance entre la spécialité détaillée de la formation, selon la nomenclature NSF, et les fonctions exercées dans l'emploi.

spécialités industrielles, les différences entre filières professionnelles et générales sont beaucoup plus ténues, le DEA étant même l'un des rares diplômes de l'enseignement supérieur dont près de 90 % des détenteurs disent se réaliser professionnellement dans leur emploi. Aux niveaux de diplômes inférieurs, les différences entre filières sont cependant plus marquées, avec un sentiment de déclassement plus fort pour les jeunes issus de filières générales : quelle que soit la spécialité, seuls trois titulaires de BTS ou de DUT sur dix se disent employés en dessous de leur niveau de compétence, contre quatre diplômés de licence générale sur dix.

Dans l'enseignement supérieur, le caractère professionnalisé d'une formation agit, on l'a vu, sur la qualité de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Globalement, ces derniers accèdent plus rapidement à des emplois stables, souvent mieux rémunérés et qui généralement leur apparaissent plus satisfaisants. Le niveau et la spécialité de formation n'en restent pas moins des facteurs prépondérants. Ainsi, après trois ans de vie active, au moins 60 % des jeunes ayant un bac + 5 sont cadres, qu'ils soient ou non issus d'une filière professionnelle. Les bac + 4 comptent eux moins de 40 % de cadres, avec des écarts de 1 à 8 points entre filières professionnelles et générales. Par ailleurs, la multiplication des diplômes, mais surtout la mise en place de passerelles entre les deux filières de formation, permet aujourd'hui aux étudiants de suivre des parcours de formation de plus en plus complexes qui combinent diplômes généraux et diplômes professionnels. Ces passerelles tendent à estomper la ligne de clivage entre filières. Des stages sont instaurés dans certaines filières générales. Parallèlement, des formations conçues initialement comme pro-

fessionnelles, devant donc déboucher sur l'insertion dans la vie active, tendent à perdre cette qualité. C'est notamment le cas de certains DUT tertiaires après lesquels près des trois quarts des diplômés poursuivent leurs études. Les étudiants développent ainsi des stratégies de contournement, consistant à entrer dans l'enseignement supérieur par la voie professionnelle pour poursuivre leurs études dans une filière générale. La professionnalisation d'une formation apparaît donc comme une notion complexe, dont le simple clivage entre filières professionnelles et générales ne permet pas de rendre totalement compte.

Jean-François Giret, Stéphanie Moullet
et Gwenaëlle Thomas (Céreq).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *De l'enseignement supérieur à l'emploi. Les trois premières années de vie active de la Génération 98*, J.-F. Giret, S. Moullet, G. Thomas, www.cereq.fr, décembre 2002.
- *Retour sur la définition de la professionnalisation de l'enseignement supérieur*, communication aux journées d'étude du RAPPE, 21 et 22 novembre 2002, J.-F. Giret, S. Moullet et G. Thomas, LEST, www.univ-aix.fr/lest.
- *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 98*, Céreq, mars 2001.
- *Génération 98. À qui a profité l'embellie économique ?*, D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Hallier, A. Lopez, J.-C. Sigot, *Bref*, n° 181, Céreq, décembre 2001.
- *Professionaliser les formations. Choix ou nécessité ?* Haut comité éducation économie (HCEE), La Documentation française, collection « Rapports officiels », 1996.

COMPARAISON DE DEUX FILIÈRES DE FORMATION

Les données présentées dans ce *Bref* sont issues de l'enquête « Génération 98 » réalisée par le Céreq au printemps 2001. Cette enquête permet d'analyser les conditions d'insertion professionnelle et les premières années de vie active des jeunes sortis du système éducatif en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation.

Ce *Bref* est centré sur les diplômés de l'enseignement supérieur et compare les premières années de vie active des jeunes issus de filières professionnelles et de filières générales, à niveaux d'études identiques ou suffisamment proches :

	Filière professionnelle	Filière générale
Bac+2 et bac+3	<ul style="list-style-type: none">• DUT• BTS• Post-DUT• Post-BTS	<ul style="list-style-type: none">• Licences générales
Bac+4	<ul style="list-style-type: none">• Diplômés des IUP	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrises
Bac+5	<ul style="list-style-type: none">• DESS	<ul style="list-style-type: none">• DEA

Le faible nombre de jeunes sortant du système éducatif diplômés d'un DEUG ne permet pas de comparer leur condition d'insertion professionnelle avec celle des jeunes issus des filières professionnelles au même niveau de diplôme, à savoir le BTS ou le DUT. Un certain nombre de formations n'a par ailleurs pas pu être pris en compte, là aussi, du fait du faible nombre de leurs diplômés (les MST, MSG, MIAGE, DNTS et DRT), de leurs spécificités (les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)), ou encore leur date de création trop récente (licences professionnelles).

Les analyses proposées dans ce *Bref* intègrent en revanche la spécialité des diplômes sous la forme de deux modalités :

- spécialité « industrielle », correspondant au champ disciplinaire « Sciences exactes ou naturelles »,
- spécialité « tertiaire », correspondant au champ disciplinaire « Sciences humaines ou sociales ».